

BTS Services Informatiques aux Organisations (BTS SIO)

- option A Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux (SISR)
- option B Solutions Logicielles et Applications Métiers (SLAM)

Objectifs

L'apprenti du BTS SIO acquiert les compétences de trois domaines d'activités.

- **Support et mise à disposition de services informatiques** : Gérer le patrimoine informatique, répondre aux incidents, développer la présence de l'entreprise sur le Web, organiser son propre développement professionnel.
- **Cybersécurité des services informatiques** : Protéger données et identité numérique de l'entreprise, sécuriser les équipements et usages des utilisateurs.
- **Option SISR** (Administration des systèmes et des réseaux) : Concevoir une solution d'infrastructure réseau, l'installer, la tester et la déployer, administrer et superviser ce réseau.
- **Option SLAM** (Conception et développement d'applications) : Concevoir et développer une solution applicative, en maintenance de celle-ci, mais aussi en bases de données et en gestion des données numériques.

Entreprises d'accueil

- Tout type d'entreprise ayant un service informatique interne.
- Entreprise de Services du Numérique (ESN).

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Titulaire d'un baccalauréat technologique STI2D ou STMG option SIG, bacheliers issus des filières générales (S, ES, L), Bac Pro (notamment Systèmes numériques).
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme Code RNCP

option SISR : 17108
320 326 10

option SLAM :
320 326 11

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2, soit 120 crédits ECTS.

Durée de la formation

1 100 heures (sur 2 ans).

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

2 jours en UFA
3 jours en entreprise.

Coordonnées de l'UFA



Lycée La Chartreuse

2 rue du Pont de La Chartreuse
43700 BRIVES-CHARENSAC
04 71 09 83 09
contact@pole-lachartreuse.fr
www.pole-lachartreuse.fr

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Culture générale et expression écrite
	Expression et communication en langue anglaise
	Mathématiques pour l'informatique
	Culture économique, juridique et managériale
Matières professionnelles	Culture économique, juridique et managériale appliquée
	Bloc 1 : Support et mise à disposition de services informatiques
	Bloc 2 : <ul style="list-style-type: none"> • option SISR : Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux SISR • option SLAM : Solutions logicielles et applications métiers
	Bloc 3 : Cybersécurité des services informatiques
	Ateliers de professionnalisation

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Culture et communication • Culture générale et expression écrite • Expression et communication en langue anglaise	2 2	Ponctuel Ponctuel	Écrit Écrit et Oral
E2 : Mathématiques pour l'informatique	3	CCF (2 situations d'évaluation)	Écrit et Oral
E3 : Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique	3	Ponctuel	Écrit
E4 : Support et mise à disposition de services informatiques	4	CCF (1 situation d'évaluation)	Oral
E5 (option SISR) : Administration des systèmes et des réseaux E5 (option SLAM) : Conception et développement d'applications	4	CCF (1 situation d'évaluation)	Écrit et Oral
E6 : Cybersécurité des services informatiques	4	Ponctuel	Écrit

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Références

	2019	2018	2017
Taux de réussite globaux	87,06%	83,99%	83,01%
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTS A titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	Résultats enquête en cours	82%	80%
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	87%	88%	Non mesuré

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Une poursuite d'études est envisageable en licence LMD, licence professionnelle, école d'ingénieur ou école spécialisée.

Débouchés professionnels :

- emplois concernés par l'option SISR : administrateur systèmes et réseaux, informaticien support et déploiement, pilote d'exploitation, support systèmes et réseaux, technicien d'infrastructure, technicien de production, technicien micro et réseaux, technicien systèmes et réseaux, technicien réseaux-télécoms.
- emplois concernés par l'option SLAM : analyste d'applications, analyste d'études, analyste programmeur, chargé d'études informatiques, développeur d'applications informatiques, informaticien d'études, responsable des services applicatifs, technicien d'études informatiques.

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences pour le BTS SIO SISR : 8 025 €

Coût moyen préconisé par France Compétences pour le BTS SIO SLAM : 7 836 €

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 ^{ère} année	2020-2022	01/09/2020	01/07/2022
2 ^{ème} année	2020-2021	01/09/2020	02/07/2021

Les inscriptions sont ouvertes sur Parcoursup.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité (A, B, F, G, J).
- Gare SNCF à proximité (Le Puy-en-Velay).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Préparation au T.O.E.I.C.
- Le Lycée La Chartreuse fait partie du réseau Renasup (Réseau national d'enseignement supérieur privé Enseignement catholique français).
- Le Lycée La Chartreuse est labélisé E3D, en processus de Développement Durable : former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.

• Restauration

Self sur place, commerces alimentaires et de restauration à proximité.

• Hébergement

Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmise par l'UFA.
Liste de logements chez l'habitant transmise par l'UFA .

Matériel / Équipement

Le plateau technique d'Informatique compte 7 salles, sur 300m² : salle d'architecture matérielle, laboratoire de réseaux, salles de développement, salle d'ateliers professionnels, Learning Lab.

Ces locaux sont équipés aux normes de sécurité et de prévention, ils disposent des équipements de sécurité nécessaires.

Les étudiants ont à leur disposition tous les matériels, systèmes d'exploitation outils logiciels, frameworks rencontrés dans leur domaine professionnel et nécessaires à la préparation et le passage de leur examen.

Coordonnées de l'UFA



Lycée La Chartreuse

2 rue du Pont de La Chartreuse
43700 BRIVES-CHARENSAC
04 71 09 83 09
contact@pole-lachartreuse.fr
www.pole-lachartreuse.fr

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 07
contact@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026